

# **Le diable et le bonheur sont dans la lagune**

**- Landes de Gascogne -**

**Marie-Dominique Ribereau-Gayon\***

Tout le long du littoral des Landes Gascogne s'égraine une chaîne d'une vingtaine d'étangs plus ou moins importants qui étaient encore des lagunes jusqu'à ce que le cordon dunaire moderne achève d'interrompre leur communication avec l'océan atlantique, c'est-à-dire entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles pour la plupart d'entre eux. La nature de leurs eaux varie suivant leur altitude. Les plus élevés n'ont que de l'eau douce mais on y trouve certaines crevettes très proches des crevettes marines, c'est le cas des étangs du Médoc dits « étangs doux ». Plus au sud et moins élevés, les étangs de Biscarosse, Sanguinet et les grands étangs du Born sont encore en contact faible avec l'océan par des chenaux sous lacustres de sorte que des restes de végétation marine tapissent leurs fonds. Enfin, les étangs du sud - Aureilhan, Léon, Soustons - ont conservé un déversoir vers l'océan grâce auquel ils restent faiblement soumis aux marées surtout sur leur rive occidentale.<sup>1</sup> Autour de tous ces étangs s'étendent de vastes marais plus ou moins salés suivant leur position par rapport à l'océan et par rapport à la Gironde, en ce qui concerne les étangs du Médoc, dont la marée très puissante apporte des eaux salées sur les zones inondables de ses rives jusqu'à 140 kilomètres à l'intérieur des terres.

À toutes ces zones humides s'ajoute le Bassin d'Arcachon, en partie fermé par le Cap Ferret et dont la partie orientale est en voie de lagunarisation du fait de la présence d'une île en son milieu - l'Île aux Oiseaux - et de bancs de sable qui limitent la communication avec l'océan Atlantique. Les eaux y sont plus ou moins saumâtres selon les

---

\*Laboratoire d'Anthropologie, UMR 150 CNRS/EHESS/Université Paul Sabatier, Toulouse, France

<sup>1</sup>Pour plus de précisions lire Cassou-Mounat, 1977.

saisons (Caruesco et Alvinerie, 1990; Bouchet, 1990). Le Bassin d'Arcachon n'est donc une véritable lagune, selon la définition morphogéographique du mot, que sur une moitié environ de sa surface, soit 99 km<sup>2</sup> environ.

On a donc là un vaste éventail de types de zones humides plus ou moins en contact avec l'océan et plus ou moins salées dont certaines, mais fort peu, sont de véritables lagunes. Cependant, les autochtones n'appellent pas le Bassin d'Arcachon « lagune » alors qu'ils donnent ce nom à un plan d'eau délimité par le banc de sable du Mimbeau relié au Cap Ferret et dont les eaux sont, pour le moment et à ma connaissance, complètement salées.<sup>2</sup> Les vieux marins appellent cet endroit la lugue désormais traduit par « lagune ».

Plus intéressant encore est le fait que les Landes intérieures sont littéralement truffées de ce que les autochtones appellent *lugue*, *lagüe*, *lagua* ou *laguna* - le tout francisé en « lagune » - et dont on estime le nombre à 4000 environ à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>3</sup> Dans la carte dressée par Belleyme à la fin du XVIII<sup>e</sup> et celle dressée par le service vicinal départemental en 1875 certaines communes de la Gironde et des Landes ont jusqu'à une quinzaine de *lagunes* suffisamment importantes pour avoir engendré des toponymes relevés par les auteurs. Alors qu'une grande partie des zones humides ont été asséchées dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la carte IGN actuelle montre que la seule commune de Carcans, en Médoc, compte encore aujourd'hui vingt-deux *lagunes*, dûment baptisées. C'est dire l'extension des *lagunes* et la constance mesurable de leur présence sur le territoire sur, au moins, les deux derniers siècles.

Or, ces innombrables *lagunes* sont de très petites étendues d'eau de pluie, douce par conséquent, retenue soit par une couche d'argile soit par un grès imperméable, l'alias. Il y a donc une distorsion importante entre la lagune des géographes, saumâtre, et celle des Landais qui est douce dans la majorité des cas mais peut être aussi saumâtre comme celle du Cap Ferret aujourd'hui et celle qui existait au début du XIV<sup>e</sup> siècle entre l'Île aux Oiseaux et Arcachon.

Dans le sens que lui donnent les géographes le mot *lagune* apparaît en français pour la première fois au XVI<sup>e</sup> siècle en provenance de l'italien vénitien *laguna*. Mais le mot *laguna* est attesté dès le XIII<sup>e</sup> siècle dans les Landes de Gascogne. Il viendrait directement du latin *lacuna*, petit lac : « *Il n'y a ni ruisseaux, ni étangs, ni marais dans l'étendue de cette paroisse; on y voit seulement de très petits lacs, appelés lagunes, en terme du pays, répandus d'un côté et d'autre dans*

---

<sup>2</sup>L'eau douce n'est cependant pas loin car, lorsque les ostréiculteurs installés sur la rive installent des pompes à eau pour les besoins de leur exploitation, ils trouvent de l'eau douce à 6 m de profondeur et de l'eau salée à 11m.

<sup>3</sup>D'après le linguiste Alain Viaut on trouverait plutôt *lagüe* et *lugue* au sud du Bassin d'Arcachon et *laguna* au nord. La *lugue* du Cap Ferret, au nord du Bassin, n'est pas une véritable exception puisque le Cap Ferret a été colonisé par les marins du sud du Bassin.

*la lande* » écrivait l'abbé Baurein en 1784 dans ses *Variétés Bordeloises*. (Boisgontier, 1991) On pourrait penser qu'on a affaire à deux objets complètement distincts tant sur le plan linguistique que sur le plan morphologique : d'une part la « vraie » lagune saumâtre, de type vénitien, et, d'autre part, la lagune gasconne douce. Pourtant, je l'ai dit, certains plans d'eau salée sont aussi nommés lagunes dans la même aire linguistique. Nous allons essayer de comprendre ce que ce phénomène linguistique - qui n'est pas propre à la Gascogne puisqu'on le repère dans plusieurs pays hispanophones notamment<sup>4</sup> - révèle ici de la manière landaise d'unifier cette diversité dans une même représentation.

En France du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles les opérations d'aménagement du territoire se sont multipliées parallèlement, bien évidemment, aux mesures étatiques destinées à contrôler l'usage des ressources naturelles. Aménagements et lois venaient ainsi inscrire au sol la représentation de l'environnement qui dominait pendant cette période dans la culture française, elle-même dominante : un milieu n'était considéré beau et sain que s'il était travaillé, mis en ordre par l'homme, que si l'homme, grâce à son savoir sur la nature, réussissait à lui faire produire ce qu'il ne produisait pas spontanément. Hygiénisme, esthétisme et utilitarisme s'associaient ainsi pour ne reconnaître de valeur qu'à la campagne soigneusement jardinée, qu'aux milieux qui démontraient la capacité du génie humain à transformer la nature. Inversement alors, les milieux les moins anthropisés, les plus sauvages donc, apparaissaient nécessairement improductifs, inutiles - sans qu'il soit tenu compte des ressources naturelles essentielles qu'ils pouvaient offrir aux populations locales - et, par conséquent, laids et insalubres.

Dans cette logique, l'attention s'est rapidement focalisée sur les landes et les zones humides : les marais, les palus, les *lagunes* - pour ce qui est des Landes de Gascogne - et, plus généralement, toutes les eaux stagnantes, salées ou non, sont devenues l'archétype des milieux improductifs qu'il fallait de toute urgence transformer. Il était d'autant plus fondamental de les « mettre en valeur » - ainsi que tous les projets d'aménagement le répètent, ce qui est bien dire qu'ils n'avaient pas de valeur intrinsèque - que, dès la fin du XVIII<sup>e</sup>, vient s'ajouter l'idée d'une identité de nature entre une société et son environnement : par analogie, une société qui occupait des espaces insalubres, inutiles, stagnants et marginaux ne pouvait être elle-même que malsaine, immobile et marginale, bref sauvage et soumise à tous les désordres dont la pauvreté était le signe social le plus manifeste (Luginbuhl, 1992). Cette analogie a perduré jusqu'à nos jours dans les colonies d'Afrique de l'Ouest où les colons l'ont importée de Métropole<sup>5</sup>; on peut faire l'hypothèse qu'elle a été réactivée par le contact avec une civilisation plus « archaïque » que la leur.

<sup>4</sup>Voir ici les articles de Jacqueline Clarac de Briceño sur le Vénézuéla et de Guy Lemeunier sur l'Espagne.

<sup>5</sup>Voir ici l'article de Marie-Christine Cormier-Salem sur les mangroves d'Afrique de l'Ouest.

Comme tout le reste du pays, les Landes de Gascogne ont subi les effets de cette représentation mais sur une échelle beaucoup plus vaste du fait qu'elles n'étaient que landes, que marais et *lagunes*, que les cultures n'occupaient qu'une très petite partie de l'espace et que la population était fort pauvre. En conséquence, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle a été réalisé un immense programme de drainage et de plantation de pins maritimes; en l'espace de deux ou trois générations plus d'un million d'hectares de lande rase voués à l'élevage de brebis ont été remplacés par la plus vaste forêt d'Europe que nous connaissons encore aujourd'hui. Cette forêt artificielle a d'abord été exploitée pour la résine surtout puis, depuis les années cinquante, pour le bois.

Outre de favoriser la sylviculture, le drainage avait pour objectif de restaurer la circulation des eaux et, par là, d'entraîner celle des hommes, des produits et de l'argent généré par la culture hautement rentable du pin maritime, ce que résume l'ingénieur Billaudel, un des premiers à avoir rédigé un projet d'aménagement des Landes de Gascogne : « *Les trésors de l'état seront employés d'une manière productive, puisqu'ils jetteront dans la circulation une masse énorme de propriétés dont la valeur est à peu près nulle et dont les mutations sont insignifiantes. (...) L'eau, quand elle a un cours continu, donne la sève aux végétaux, assainit l'air auquel se communique son mouvement, répand sur la terre les détritiques qui la fécondent. [En créant des canaux] vous enlèverez au pays de parcours la plus grande partie de ces landes incultes. (...) Toutes les routes, même les chemins de fer, tous les dessèchements isolés pourront-ils renouveler l'air par le mouvement des eaux et suppléer aux sécheresses qui font périr les cultures ?* » (Billaudel 1837 : 6,47-48)

Il s'agissait par la même occasion de détruire le pastoralisme et les bergers qu'on rendait responsables de l'immobilisme social et économique<sup>6</sup> ainsi que de certaines maladies endémiques dont souffrait la population telles que, pour ne citer que les plus grandes, la tuberculose, diverses fièvres de type paludéen et une dermatose, la pellagre. Dans la médecine prépasteurienne on pensait que les fièvres étaient véhiculées par les odeurs et les vapeurs qui émanaient des marais, des étangs et, pour ce qui est des Landes de Gascogne, de la multitude de *lagunes*. Le berger était également accusé d'être le vecteur de la pellagre par l'intermédiaire de ses brebis qui attrapaient une dermatose proche de la pellagre, la *pelle*, en buvant, pensait-on, l'eau des *lagunes* (Ribereau-Gayon, 1999). Disons brièvement que toutes ces maladies étaient pensées comme des pourrissements internes par analogie avec le pourrissement des matières organiques dans les zones humides.

---

<sup>6</sup>Le pastoralisme reposait entièrement sur la jouissance du droit de parcours dans les landes communales système qui, aux yeux du capitalisme naissant, apparaissait peu propice à l'innovation.

Mais, au-delà du projet économique et hygiénique, la pensée analogique légitimait encore un projet politique et un projet moral. En ce qui concerne le projet politique, il faut souligner que le programme de drainage et d'enrésinement des Landes de Gascogne a été décidé sous l'Ancien Régime et poursuivi par tous les gouvernements qui ont alterné tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle : les républiques, les royautés et les empires ont tous contribué à mettre en ordre ces espaces marginaux afin d'asseoir le contrôle politique central jusque dans les moindres recoins du territoire français. Et c'était bien là l'enjeu politique majeur d'une nation qui achevait de se constituer en état moderne à partir de régions culturellement et linguistiquement très différentes : à la violence exercée à l'intérieur des écoles pour imposer le français comme langue unique répondait, dans l'espace, l'homogénéisation des milieux par leur mise en conformité avec un modèle unique de représentation de la nature considéré comme rationnel en dépit de tout le symbolisme dont nous venons de voir qu'il se nourrissait. De fait, toutes les formes de circulation qu'on cherchait à instaurer en Gascogne avaient pour but ultime d'insérer dans le circuit économique et politique une région qui s'était toujours montrée très réticente à l'égard de l'état français : « *L'air deviendra salubre, le sol productif par l'importation des marnes et engrais, l'aisance se répandra dans toute la contrée. Les habitants rassemblés dans des communes agglomérées, sentant mieux les douceurs des relations sociales, éclairés par de sages ministres de la religion, béniront le gouvernement etc.* » (Billaudel, 1837 : 59) Car, tout ceci répondait aussi à un projet moral. En effet, les zones humides en général et les *lagunes* en particulier, pour la région qui nous concerne, étaient pensées comme des points de contact entre la surface et le sous-sol dont on sait qu'il est le lieu supposé des enfers dans la représentation chrétienne de l'espace. Le monde infernal se manifestait par les vapeurs et les émanations qui s'élèvent des eaux stagnantes et qu'on qualifiait justement de « méphitiques ». Le mot dit bien que Méphistophélès, le diable, était derrière tout ça. Drainer les marais et les *lagunes* et planter des pins par-dessus revenait donc à boucler les portes de l'enfer et à mettre fin au paganisme.

Parmi les différents acteurs de la société landaise c'était le berger qui semblait le plus familier avec le diable non seulement parce que, plus que tout autre, il fréquentait les marais et les *lagunes* pour faire paître ses brebis, mais aussi parce que comme ses brebis il en buvait l'eau qui sent souvent l'anhydride sulfureux c'est-à-dire le soufre, odeur du diable comme chacun sait et, enfin, parce que son savoir mystérieux sur les astres, les bêtes et les hommes faisait de lui un sorcier. Pour toutes ces raisons, réelles et mythiques, le berger en vint à incarner le paganisme et la sorcellerie auxquels la circulation des eaux, des prêtres et des idées devait mettre fin.

Il faut préciser que cette image du berger-sorcier est également véhiculée par la mythologie landaise. Dans les contes c'est dans les landes si accueillantes envers le surnaturel et notamment auprès des *lagunes* que le berger rencontre les fées mais aussi les loups dont il est le maître, c'est là encore qu'il se livre à la lecture de livres qui lui permettent de faire apparaître le diable à volonté, etc. Mais, et la différence est capitale, dans les contes landais cette image ambivalente du berger, loin d'être totalement négative, en signale au contraire la double valeur : si le berger est sorcier il est aussi guérisseur et bénéficie par ailleurs de toutes les images attachées au Divin Pasteur dans le christianisme et qui sont trop familières pour qu'il soit utile d'insister.

Le berger est donc un intermédiaire valorisé entre le monde d'en haut et celui d'en bas, comme les *lagunes* elles-mêmes qui jouissent d'une image tout aussi ambivalente que le berger par un renversement de valeurs à l'intérieur d'un même système analogique. En effet, si les fées préfèrent en général les eaux courantes, les sorcières choisissent plutôt la lande humide pour y faire leurs sabbats. Il arrive qu'auprès d'une *lagune* on rencontre le diable en quête d'âmes et que le héros du conte réussisse à duper le diable pour ramener de la *lagune* quelques richesses, moins que s'il avait vendu son âme mais tout de même de quoi améliorer son sort ce qui est une manière de dire que la *lagune* est source de richesses (Arnaudin, 1977, Le diable à la lagune du Couy, XVI : 98). Mais Dieu s'intéresse aussi aux *lagunes* : dans un conte c'est lui qui crée une *lagune* dans laquelle il fait disparaître la maison d'une femme parce qu'elle a refusé de partager son pain avec lui. Depuis, on continue à entendre sous la *lagune* les bruits quotidiens de cette maisonnée qui a basculé dans le monde infernal, ce qui est bien signifier que les *lagunes* assurent la communication entre des mondes qui sinon seraient hermétiques l'un à l'autre (Dardy, 1985, XV : 57). Il n'y a pas si longtemps on interdisait d'ailleurs aux enfants de traverser à la nage la lagune de Troupin, sur la commune de Guillos, en Gironde, pour ne pas risquer d'y être engloutis comme l'avaient été jadis un bouvier, sa charrue et ses bœufs.<sup>8</sup> La mythologie landaise - et ses prolongements dans les interdits parentaux - met donc en évidence la double valence des *lagunes* par lesquelles communiquent les différentes strates de la représentation mythique de l'espace. Elles assurent l'articulation entre la culture païenne et la culture chrétienne; elles sont à la fois le lieu de toutes les séductions diaboliques et un potentiel de richesses mises à la disposition de l'homme par Dieu ou le diable.

Pour en revenir à l'histoire, en quelques décennies l'exploitation de la résine a connu un développement spectaculaire, les bergers sont morts ou sont devenus résiniers. Au contraire du berger, le travail du

---

<sup>8</sup>Je dois cette anecdote à Bernard Picon que je remercie.

résinier sur le pin entrainait facilement en adéquation avec la représentation décrite plus haut. En effet, il produisait des matières et des parfums qui non seulement enrichissaient la société mais soignaient aussi, ce que relevait déjà Pline l'Ancien : « *Il est certain que l'odeur seule des forêts où l'on recueille la poix et la résine est extrêmement salutaire aux phtisiques et à ceux qui, après une longue maladie, ont de la peine à se rétablir.* » (Fleury, 1992 : 195) La sève de pin, les terpènes, l'essence de térébenthine, etc. contribuaient à soigner concrètement les corps malades dans les familles et dans les sanatoriums. Quant à l'encens, qu'on fabriquait dans la lande à partir de la résine de pin, il soignait symboliquement les âmes des païens (Ribereau-Gayon, à paraître). Le résinier incarnait alors, aux yeux des aménageurs, le triomphe à la fois du christianisme et du progrès technique sur le monde infernal des *lagunes*.

Nous avons vu les représentations véhiculées par les aménageurs et par la mythologie mais, comme toutes les littératures la littérature orale est une mise en forme de la réalité et la réalité dit bien également, quoique de manière plus prosaïque, ce que disent les contes, à savoir que les *lagunes* sont précieuses. Les recherches archéologiques montrent en effet, que les premiers habitats dont on ait des traces, à partir de l'azilien, se sont installés à quelque distance des ruisseaux - ce qui n'est pas propre aux Landes de Gascogne - mais aussi à proximité des *lagunes*, des étangs littoraux et de la partie lagunaire du Bassin d'Arcachon (Merlet, 1990). Cet habitat permanent s'est maintenu jusqu'à la diffusion de l'hygiénisme. L'habitat lagunaire qui existe encore de nos jours n'est, quant à lui, qu'un habitat temporaire destiné à la chasse car les chasseurs ne semblent pas craindre l'insalubrité supposée des lieux. De fait, dans la pensée populaire, la consommation de gibier était considérée comme le remède souverain contre nombre des maux qui minaient la population landaise et, en tout premier lieu, contre la pellagre dont la population semble avoir su, bien avant la médecine officielle, qu'elle était favorisée par les carences alimentaires, notamment en protéines, bien plutôt que par les eaux insalubres.<sup>9</sup> Ainsi, en dépit de la résistance qu'elle lui oppose, le héros d'un roman landais soigne la femme qu'il aime, atteinte de pellagre, grâce aux produits de sa chasse : « *Elle refusait mes remèdes : des ailes de perdrix nouveaux-nés (sic) et des filets de caneton !* » (About, [1858] 1984 : 76)

Par ailleurs, rappelons que la lande était en grande partie propriété collective jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup> mais les seules parties qui avaient été privatisées auparavant et ce dès le XVII<sup>e</sup> siècle - notamment dans la sous-région des Lugues ainsi nommée pour la densité de ses *lugues* ou

<sup>9</sup>Sur le traitement symbolique de la pellagre par le gibier voir Ribereau-Gayon, 1999 et sur la pellagre en général lire Traimond, 1992.

<sup>10</sup>Par loi impériale de 1857 l'État a obligé les communes à vendre les landes à des propriétaires privés pour les drainer et les planter en pins.

*lagües* (Rajchenbach, 1985)- étaient précisément les lagunes et leur couronne de prés, landes et bois très recherchés pour les herbages qu'ils offraient au bétail et les matériaux de construction alors que les fonds de vallée bien drainés étaient désertés. Le fait que les *lagunes* figurent en première ligne dans les choix d'appropriation confirme que les autochtones avaient une image des *lagunes* aussi utilitariste mais complètement inverse de celle des promoteurs du drainage qui ont partout volontairement sous-estimé les ressources des zones humides ; des calculs ont montré récemment qu'un kilomètre carré de marais de roseaux pouvait nourrir plus d'habitants que la même surface de forêt claire de conifères et presque le double d'un paysage herbeux (Merlet, 1990 : 185).

Outre les végétaux, les marais et *lagunes* constituaient de précieux réservoirs de gibier et de poissons indispensables à une population dont l'alimentation reposait presque entièrement sur des céréales pauvres : seigle et millet. Aujourd'hui, la pêche en mer s'est développée au détriment de celle en eau douce mais il ne faut pas oublier que la pêche dans les étangs et lagunes a permis d'assurer la presque totalité de l'approvisionnement de la région en poisson jusqu'à ce que la technologie moderne permette aux bateaux de traverser les terribles passes du Bassin d'Arcachon pour partir en mer avec quelque sécurité.<sup>11</sup> Au IV<sup>e</sup> siècle, dans son *Épître IV*, le poète Ausone écrit qu'il possède en Pays de Buch, à proximité du Bassin d'Arcachon, « *un domaine... composé de pins, d'un étang ou un marais, de grives et de canards* » ; la formule concise met en évidence que la terre, l'eau et le gibier forment un ensemble de profits indissociables pour le propriétaire. C'est d'ailleurs pour la chasse aux canards qu'avaient été vendues au XVI<sup>e</sup> siècle les premières propriétés au Cap Ferret, sur la partie nord du Bassin d'Arcachon. En 1824 le maire de La Teste rappelait au Préfet de la Gironde que les ancêtres de ses administrés « *avaient acheté ces vacants au Seigneur de Lège en 1584 pour y faire la chasse au canard* ». <sup>12</sup> De nombreuses régions au sol pauvre ont ainsi longtemps assuré leur subsistance gr,ce à cette association chasse-pêche-céréales (Gréciano, 1992). Elle était plus vitale encore dans une région où le sol n'est que du sable ; perdrix, bécasses, lapins et brochets amélioraient singulièrement l'ordinaire des bergers qui s'absentaient parfois plusieurs semaines pour conduire leurs troupeaux sur les parcours de landes et qui ne disposaient pour provisions que de farine, de millet et, parfois, de sardines salées.

Mais, ce qui est propre à la région c'est l'échelle sur laquelle se déroule la chasse plus encore que la pêche : les Landes de Gascogne attirent, en effet, chaque année des centaines de milliers d'oiseaux migrateurs appartenant à plus d'une centaine d'espèces qui

---

<sup>11</sup>La côte landaise n'offre en effet aucun abri aux bateaux, il n'y a aucun autre port que celui d'Arcachon.

<sup>12</sup>Archives Départementales de la Gironde, série S Dunes 2 Lacanau, 18/09/1824.



convergent là, d'une grande partie des voies de migration européennes, pour se rendre en Afrique. Certaines espèces séjournent un peu dans la région et font des allées et venues au gré des marées entre l'océan et les *lagunes* intérieures ; d'autres, effrayées par l'océan se contentent de le longer sans le survoler et ne s'arrêtent, pour boire, se nourrir ou se reposer, que sur les étangs et les *lagunes* douces où les chasseurs les attendent soit à pieds, soit cachés derrière des chevaux dressés, soit encore postés dans d'innombrables cabanes. Chasse et pêche ne sont d'ailleurs pas toujours distinctes puisque le même filet peut servir tant à la pêche qu'à la chasse de sorte qu'on parlait indifféremment autrefois de « chasse au poisson » ou de « pêche au canard » tant ceux-ci abondaient. Dans le fond lagunaire du Bassin d'Arcachon, l'Île aux Oiseaux - où l'on trouve une végétation de marécage -, la lagune salée du Cap Ferret et les lagunes douces intérieures pêche et chasse ont été intenses du plus loin que les témoignages permettent de le vérifier jusqu'à nos jours. Constatant la rareté des défrichements avant le néolithique moyen et même après, certains archéologues se demandent si l'abondance du gibier et du poisson n'aurait pas incité les hommes à rester chasseurs bien plus tard que dans le reste du pays (Merlet, 1990).

Ainsi, à travers les déplacements des oiseaux migrateurs, même quand on a affaire à des *lagunes* d'eau douce, l'océan et le rythme des marées sont constamment présents à l'arrière plan mais ceci uniquement dans le cadre de la chasse. Par conséquent c'est la chasse qui réunit *lagunes* saumâtres et *lagunes* douces dans un même ensemble, c'est-à-dire non pas la nature des eaux qui devrait les éloigner mais l'usage qui en est fait à la fois par nécessité et par jeu, aujourd'hui et hier. Car, même au XVI<sup>e</sup> siècle, la documentation d'archives montre qu'on ne chasse pas uniquement pour la survie mais aussi, et peut-être surtout, pour le plaisir.

La fabuleuse manne céleste - pour les seules palombes environ deux millions d'individus sont tués chaque année dans le Sud-Ouest et les Landes de Gascogne comptent à elles seules près de la moitié des chasseurs français - que représentent tous ces oiseaux est une source sans fin de bonheur pour les autochtones qui disent de leur pays qu'il est le « paradis des chasseurs », ce qui est un pléonasme puisque, à l'origine, les paradis étaient les parcs que les anciens perses se réservaient pour la chasse. Nombre de contes, notamment ceux collectés au XX<sup>e</sup> siècle, ont pour héros un chasseur, parfois un pêcheur, qui grâce à ses ruses cynégétiques berne autant le diable que le Bon Dieu afin de s'assurer une place au paradis, celui des chrétiens cette fois, dont sa vie - toujours en marge de la loi - devrait normalement l'exclure (Peyresblanques, 1977 et 1986).

Le développement contemporain de la mythologie de la chasse va de pair avec un regain d'intérêt pour les zones humides. Jusqu'à la fin du

XIX<sup>e</sup> siècle toutes les landes, tous les étangs et les dunes du littoral étaient des zones réputées pour la chasse et pas seulement les *lagunes* même si elles étaient des endroits privilégiés pour le gibier migrateur. Mais aujourd'hui, seules les zones les plus humides ont échappé à la sylviculture et à l'urbanisation du fait des difficultés d'accès à leurs rives. De sorte que la partie lagunaire du Bassin, les marais et les *lagunes* qui subsistent aujourd'hui sont parmi les rares espaces libres où les Landais peuvent encore, en partie, vivre la nature et la relation à l'animal à leur manière. Les chasseurs qui constituent un groupe de pression politique important<sup>13</sup> tendent à s'identifier à ces zones sauvages et marginales aussi menacées de disparition qu'ils le sont eux-mêmes, du moins le pensent-ils, notamment du fait des directives de Bruxelles sur la chasse. L'identification est d'autant plus forte qu'ils sont les seuls à les fréquenter régulièrement ou, plus exactement, - et c'est ce qui les distingue des pêcheurs, écologues et écologistes qui y viennent également - ils sont les seuls qui y construisent et entretiennent des cabanes où ils passent souvent la nuit en période de chasse. Ils apparaissent, par conséquent, comme les occupants les plus permanents de ces zones qu'ils tendent à traiter comme une propriété légitimée par la longue histoire de la chasse en ces lieux. Leur discours pléthorique sur eux-mêmes et sur la tradition tend à constituer la chasse et, par ricochet, les marais et les lagunes qui ont échappé au projet politique des aménageurs du XIX<sup>e</sup> siècle, comme derniers remparts de l'identité landaise. De sorte que ces zones humides deviennent aujourd'hui une source importante de conflits entre chasseurs et écologues ou écologistes quand des mesures de protection de l'environnement y interdisent la chasse.

Une nouvelle focalisation sur les zones humides se produit donc mais avec une valeur inversée par rapport à celle des siècles précédents. Si les chasseurs estiment que leur intérêt pour les zones humides s'inscrit dans le strict prolongement de la « tradition landaise », il faut cependant remarquer qu'il correspond au regain d'intérêt général contemporain pour ces milieux que met en évidence l'entreprise de Pierre Donadieu (1996) et du Ministère de l'Environnement dont l'objectif est de mettre un terme définitif à la représentation négative des zones humides. Le processus en cours est illustré par un nouveau phénomène linguistique significatif : en Aquitaine, mais ailleurs sans doute également, certaines stations balnéaires s'efforcent, depuis les années soixante-dix, de faire entrer dans l'usage le mot « lac » à la place de celui de « étang » qui évoque « stagnant » - conformément d'ailleurs à leur étymologie commune - or, les eaux stagnantes sont toujours répulsives pour les touristes. De la même manière la retenue d'eau de Troupin dite *lagune* au XIX<sup>e</sup> siècle, était dite « étang » dans

---

<sup>13</sup>Avec dix élus au Conseil Régional d'Aquitaine, de 1992 à 1998, le parti Chasse, Pêche, Nature et Tradition a donné à la Droite la majorité dont elle avait besoin

les années cinquante et figure aujourd'hui sur les cartes IGN sous le nom de « lac » : un des procédés de revalorisation des eaux stagnantes consiste donc à tenter de nier leur nature ce qui indique toutefois, mais *a contrario*, que la représentation négative n'a pas totalement disparu. Cependant, le renversement de valeur en cours ne signifie pas pour autant que les zones humides vont désormais échapper à l'imaginaire et à l'irrationnel mais, bien au contraire, qu'elles prendront place dans une nouvelle esthétique et une nouvelle représentation du sauvage et de la nature<sup>25</sup>. Et si le mystère linguistique reste entier, il nous a cependant incités à confronter différents regards et nous a permis de voir pourquoi la distinction entre lagunes saumâtres et douces n'apparaissait pas pertinente aux autochtones.

## BIBLIOGRAPHIE

- ABOUT E., 1984, 1ère édition 1858, *Les échasses de Maître Pierre*, Éditions Esmeralda, Bordeaux.
- ARNAUDIN F., 1977 1ère édition 1887 - *Contes Populaires de la Grande Lande* 1ère série.
- BILLAUEL JB., 1837, *Les Landes en mil huit cent vingt-six ou esquisse d'un plan général d'amélioration des Landes de Bordeaux etc.*, Bordeaux, Imprimerie de P. Coudert.
- BOISGONTIER J., 1991, *Dictionnaire du français régional des Pays Aquitains*, Éditions Bonneton, Paris.
- BOUCHET JM., 1990, « Évolution du Bassin d'Arcachon et des conditions de navigation », *Le littoral gascon et son arrière pays*, I, Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, Arcachon : 69-81.
- CARUESCO C. et ALVINERIE J., 1990, « Le Bassin d'Arcachon - environnement lagunaire de la côte landaise en constante évolution », *Le littoral gascon et son arrière pays*, I, Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, Arcachon : 47-68.
- CASSOU-MOUNAT M., 1977, *La vie humaine sur le littoral des Landes de Gascogne*, thèse, Bordeaux III.
- DARDY L., 1985, 1ère édition 1891, *Anthologie Populaire de l'Albret*, vol.2, Institut d'Estudis Occitans, Lavardac.
- DONADIEU P. (dir), 1996, *Paysages de marais*, Paris, de Monza.
- FLEURY R., 1992, « Arcachon Ville de santé », *Le Littoral Gascon et son arrière-pays*, II, Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, Arcachon : 187-202.
- GRECIANO PA., 1992, « Pêche et chasse en Pays de Buch au Moyen Âge », *Le Littoral Gascon et son arrière-pays*, II, Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, Arcachon : 29-38.
- LUGINBUHL Y., 1992, « Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité », Marie-Claire Robic, *Du milieu à l'environnement* (ss dir.), Economica, Paris : 11-56.
- MERLET JC., 1990, « L'occupation préhistorique en pays de Born du mésolithique à l'âge du bronze », *Le littoral gascon et son arrière pays*, I, Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, Arcachon : 181-192.

- PEYRESBLANQUES J., 1977, *Contes et Légendes des Landes*, D.Chabas, Capbreton.
- PEYRESBLANQUES J., 1986, *Nouveaux Contes et Légendes des Landes*, D.Chabas, Capbreton.
- RAJCHENBACH JP., 1985, « Les Lugues et le Haut-Ciron à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : structure foncière et utilisation de l'espace », *La Grande Lande - Histoire naturelle et géographie historique*, Actes du Colloque de Sabres, Éditions du C.N.R.S et du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne : 217-236.
- RIBEREAU-GAYON MD., 1999, à paraître, *Le triangle des mémoires*, CTHS.
- RIBEREAU-GAYON MD., à paraître, « Des vapeurs méphitiques au doux parfum de l'or - effets thérapeutiques et symboliques - », *Actes du 121<sup>e</sup> congrès du CTHS*.
- TRAIMOND B., 1992, L'irruption d'une maladie : la pellagre dans les Landes de Gascogne au X<sup>e</sup> siècle, *Ethnologie Française*, XXI/1 : 43-55.